

REPUBLIQUE DU DAHOMEY
-:-:-:-
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
-:-:-:-

DECRET N°74-303 du 21 Novembre 1974

portant nomination de directeurs généraux et de directeurs au Ministère de la Jeunesse, de la Culture Populaire et des Sports.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHIEF DE L'ETAT, CHIEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Proclamation du 26 octobre 1972 ;
VU la loi N°64-34 du 12 décembre 1964, fixant la liste des hauts fonctionnaires de l'Etat dont la nomination est faite par le Président de la République, le Conseil des Ministres étant obligatoirement entendu ;
VU le décret N°74-277 du 21 octobre 1974, portant formation du Gouvernement ;
VU le décret N°74-289 du 4 novembre 1974, déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement ;
VU le décret N°74-128 du 2 mai 1974, portant nomination de directeurs à la Direction Générale de la Culture et de l'Education Populaire, notamment son article 1er ;
Sur proposition du Ministre de la Jeunesse, de la Culture Populaire et des Sports ;
Le Conseil des Ministres entendu,

D E C R E T E :

ARTICLE 1er - Mr TRAORE Ali Moussa, Professeur, est nommé Directeur Général de la Jeunesse et de la Formation Populaire.

ARTICLE 2 - Mr NOUHOVAÏ Albert, Professeur, est nommé Directeur Général de la Culture Populaire et des Sports.

ARTICLE 3 - Mr BABA-MOUSSA Sidikou, Attaché d'Administration Universitaire, est nommé Directeur de l'Alphabétisation et de la Presse Rurale.

ARTICLE 4 - El Hadj ADAMON Amzat, Professeur, est nommé Directeur des Arts, Lettres et Spectacles.

.../...

ARTICLE 5 - Mr KPOSSOU Roger, Professeur, est confirmé dans ses fonctions de Directeur des Sports.

ARTICLE 6 - Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures, aura effet pour compter de la date de prise de fonction des intéressés et sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à COTONOU, le 21 Novembre 1974

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Lieutenant-Colonel Mathieu KEREKOU

le Ministre de la Jeunesse
de la Culture Populaire et
des Sports,

Le Ministre des Finances,

Lieutenant Adolphe BIAOU

Intendant Militaire
de 3ème Classe
Isidore AMOUSSOU

Ampliations : PR 8 CS 6 CNR 4 MJCPS 8 Ministères 12 Intéressés 5
Dtions Gales et Dtions 5 SGG 4 DGP-DGAJL-INSAB 6 SPD 2 IAA-DCCT 2
IGF-CNI-Gde Chanc.-JORD-DB-DCF-DC-Solde 8 DGF 2 DGFP-DP 6 DGI 4
Trésor 4.